



Un scrutin saboté - Désertion calculée de l'opposition vénézuélienne

Par [Maurice Lemoine](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Mondialisation.ca, 09 décembre 2005

Le monde diplomatique 9 décembre 2005

Le meilleur moyen de ne pas perdre une élection est... de ne pas y participer. Assommée par sa cuisante défaite lors du référendum révocatoire gagné par le président Hugo Chávez, le 15 août 2004, avec 59,06% des voix, l'opposition vénézuélienne voyait approcher l'élection législative du 4 décembre 2005 avec appréhension. Pourtant sous son contrôle, les instituts de sondage ne lui octroyaient qu'une trentaine de sièges sur les 167 à pourvoir, alors qu'elle en possédait 79 dans l'ancienne Assemblée. A quelques encablures du jour fatidique, les principaux partis qui la composent - Action démocratique, Copei, Projet Venezuela, Primero Justicia - ont annoncé leur retrait en raison « d'absences de garanties suffisantes pour garantir la transparence du scrutin ».

Criant à la fraude, comme ils l'avaient fait au terme du référendum de 2004, dont les résultats furent pourtant validés par les observateurs de l'Organisation des Etats américains (OEA) et du Centre Carter (de l'ancien président des Etats-Unis), les opposants les opposants ont mis en cause la composition du Conseil national électoral (CNE) et la fiabilité du système électronique de vote. Conciliant, le CNE a accepté plusieurs de leurs demandes, dont celle de supprimer les appareils vérificateurs d'empreintes digitales censés, d'après ces opposants, violer le secret du vote. Cette décision a entraîné la publication d'un communiqué des observateurs de l'OEA se félicitant de l'accord obtenu. Rien n'y fit... Le boycott fut maintenu, avec l'appui bruyant de Súmate (organisation financée par le National Endowment for Democracy (1)), dont la dirigeante María Corina Machado a été récemment reçue par M. George Bush - sans doute pour la féliciter d'avoir signé le décret qui a dissous l'Assemblée nationale et tous les corps constitués, le 12 avril 2002, lors du coup d'Etat avorté contre le président Chávez.

L'appui de Washington se trouva confirmé lorsque M. McCormack, porte-parole du Département d'Etat, déclara le 30 novembre, « les Vénézuéliens, comme tous les autres peuples, ont le droit à des élections libres et justes », avant d'affirmer que son gouvernement était « préoccupé car ce droit est chaque fois un peu plus en danger (2) ». Sans apporter aucune preuve susceptible d'appuyer cette allégation. Le 3 décembre, le même McCormack, sans doute mal informé, déclara ne pas connaître le communiqué de l'OEA appuyant la réalisation du scrutin et garantissant le haut niveau technologique du matériel utilisé.

Tandis qu'explosaient quelques bombes de faible puissance à Caracas et sur un oléoduc, dans l'Etat de Zulia, les médias privés incitaient les électeurs à aller prier pour la démocratie, à l'église, plutôt que de se rendre dans les bureaux de vote.

C'est dans ce contexte que, le 4 décembre, en présence de plus de 400 observateurs, dont ceux de l'OEA et de l'Union européenne, les partis pro-gouvernementaux, seuls en lice ou presque, ont obtenu la totalité des 167 sièges à pourvoir. Dès le mardi 6 décembre, la mission d'observation de l'Union européenne a qualifié de « transparents » les résultats du scrutin, et son chef, l'euro-député Jose Albino, a déclaré avoir « observé avec surprise » le retrait des partis de l'opposition. Estimant que la décision du CNE de désactiver le dispositif de capture des empreintes digitales sur les machines électroniques avait constitué « une mesure importante » pour rétablir leur confiance, il a souligné que ces partis se sont retirés du processus électoral « sans avancer de nouvelles raisons (3) ».

Toutefois, à l'inverse de ce qui s'était passé lors du référendum de 2004, les « chavistes », peu motivés parce que seuls dans la compétition et donc assurés de la victoire, ne se sont pas déplacés massivement pour voter. Le CNE a estimé à 75% le taux d'abstention (chiffre susceptible d'être revu à la baisse une fois tous les bulletins dépouillés). A titre de comparaison, on notera cependant que ce désintérêt pour une consultation sans véritables enjeux n'a rien de nouveau au Venezuela : en 1998, Action démocratique, le parti alors dominant, n'obtint la majorité parlementaire qu'avec 11,24 % des voix. Quant au dernier président élu - M. Rafael Caldera - avant l'arrivée au pouvoir de M. Chávez, il ne le fut, en 1993, que par 15 % du corps électoral.

En ce sens, on peut considérer que l'opposition vénézuélienne s'est purement et simplement suicidée. En son sein, et chez ses partisans, sa décision n'a d'ailleurs pas fait l'unanimité. On aurait toutefois tort de ne voir dans son attitude qu'une action désespérée pour éviter une nouvelle déroute. Car ce type de manœuvre n'a rien de nouveau...

A l'aube des élections du 4 novembre 1984, et alors que le Nicaragua sandiniste luttait contre l'agression américaine, menée par contre-révolutionnaires (la contra) interposés, la Coordination démocratique nicaraguayenne, rassemblement des trois principaux partis d'opposition et du Conseil supérieur de l'entreprise privée (Cosep), a, de la même manière, boycotté le scrutin après avoir annoncé sa participation. C'est après un voyage aux Etats-Unis que son dirigeant, Arturo Cruz, décida de ne pas se présenter, Washington offrant alors jusqu'à 300 000 dollars aux dirigeants des partis qui se retiraient des listes, en vue d'ôter leur crédibilité aux élections. N'y participeront finalement que le Front sandiniste de libération nationale (FSLN), dont nul ne pouvait douter antérieurement de la victoire, et quelques petites formations politiques. Le 4 novembre, alors que 75,4% des inscrits votent, les sandinistes obtiennent 63% des voix, et M. Daniel Ortega est élu président. Aux législatives, le FSLN obtient 61 des 96 sièges. Plus de 500 observateurs étrangers attestent de la régularité du scrutin.

Cela n'empêche nullement Ronald Reagan de déclarer immédiatement qu'« elles [les élections] compliquent les relations entre les Etats-Unis et le Nicaragua »...

Cette victoire sans adversaires permettra de délégitimer le premier scrutin démocratique organisé dans ce pays depuis 50 ans, et d'instiller, y compris en Europe, l'idée d'un Nicaragua sous la coupe d'un régime totalitaire. Rendant plus aisée l'entreprise de déstabilisation menée par la Maison Blanche et la contra...

De la même manière, Washington et l'opposition vénézuélienne ont agi pour discréditer la prochaine Assemblée nationale vénézuélienne, « mono-couleur » et « illégitime » puisque issue d'élections sans opposition, mettre en cause les institutions démocratiques et, face à l'opinion internationale, affaiblir M. Chávez en prétendant que son gouvernement glisse

lentement mais sûrement vers la « dictature ». En quelque sorte, un banc d'essai dans la perspective de l'élection présidentielle qui se tiendra en 2006, et dont il est l'incontestable favori.

(1) Organisme « à but non lucratif » créé par Ronald Reagan au début des années 1980, et financé par le Congrès des Etats-Unis pour « soutenir la liberté partout dans le monde ». Le NED est considéré, sur des bases crédibles, comme un bras occulte de la CIA.

(2) BBC Mundo, Londres, 1er décembre 2005.

(3) AFP, Caracas, 6 décembre 2005.

La source originale de cet article est Le monde diplomatique
Copyright © [Maurice Lemoine](#), Le monde diplomatique, 2005

Articles Par : [Maurice Lemoine](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca